

*S'expérimenter, être accompagné, tester son activité pour devenir plus autonome*

## La pépinière d'activités agricoles

### 1. Pour qui?

Tout(e) Candidat(e) à l'installation en agriculture biologique (maraîchage, plantes aromatiques, petits fruits et/ou élevage en petite unité), désirant :

- Vérifier l'adéquation entre son projet de vie et son projet professionnel.
- Expérimenter la faisabilité technico-économique, tester sa capacité à l'entrepreneurial.
- Acquérir des compléments de formation y compris technique en agriculture biologique.

Un cadre juridique, fiscal et social pour votre période de test

- un Statut CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise, loi d'initiative économique de 2003) et une couverture sociale
- un hébergement juridique et un numéro de SIRET pour commercialiser



### 3. Des moyens, lesquels?

Sur le site du Gerموir à Ambricourt :

**Du foncier disponible :** une parcelle de terre par porteur de projet certifiée Agriculture Biologique et du bâti agricole permettant de s'expérimenter.

Un parc de matériel commun mis à disposition,

Des services mutualisés : des salles de réunion, un espace de convivialité, du matériel informatique et de bureautique ...

### 4/ Y entrer, comment:

- Contacter par téléphone l'AFIP 59/62
- Participation à un premier accueil "espace test du gerموir"
- Participation au stage de l'envie au projet.
- Dépôt d'une candidature écrite à l'AFIP 59/62.
- Examen de la candidature dans le mois.



### 2. Un accompagnement en trois phases?

**A/ Un stage de découverte** (d'une semaine à un mois):

- Découvrir le dispositif et ses acteurs.
- Le métier d'agriculteur, de maraîcher.
- Préparer son projet de test d'activité.

**B/ Un Test du Projet au sein du Gerموir** (de 1 à 2 ans) :

- Expérimenter son projet en « taille réelle » de la production à la commercialisation.
- Un accompagnement global et technique renforcé individuel et /ou collectif.
- Insertion dans un réseau d'accompagnement "le Collectif de l'Envie au Projet"

**C/ Un suivi post test** (1 an et plus)  
S'installer : sercinement ou réorienter son projet et appui dans la recherche de foncier.

# La pépinière d'entreprises

## Pour qui?

Toute personne ayant créé récemment son activité et cherchant un bureau ou un atelier sur les 7 vallées.

Exemple d'activités: entreprises artisanales, Services à la personne...

## Quels services proposés ?

- Un espace entre 25 et 50 m2
- Des services mutualisés : salles de réunions, espace convivialité, du matériel informatique et de bureautique...

## Y entrer, Comment?

- Adresser un courrier de candidature à l'AFIP Nord Pas de Calais.
- Examen de la candidature dans le mois
- Signature d'un bail et du règlement intérieur



## Contact:

Le Gerموir/Secrétariat AFIP 5962

31 rue principale

62310 Ambricourt

03.21.04.39.69

afip5962@free.fr

<http://www.afip.asso.fr/>

*Pépinière d'entreprises  
et d'activités agricoles*



Conception graphique: Baptiste Kohllard/baptistaanne@yahoo.fr



Lieu d'Initiatives  
et d'Expérimentation

**le Gerموir**